

8. Classifications

Thème non traité et pourtant: Enjeu considérable de la revalorisation des emplois à prédominance féminine :

- Reconnaissance des qualifications et diplômes tertiaires,
- Reconnaissance des technicités (relationnelle, «savoir-faire discret »...)
- Reconnaissances de toutes responsabilités (y compris sur les personnes),
- Reconnaissance de la charge physique et nerveuses des emplois du soin, de l'aide à domicile, de l'éducation, du commerce...

